



**SANTE MENTALE EUROPE**



**SANTE MENTALE EUROPE**

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél. : + 32 2 280 04 68

Fax : + 32 2 280 16 04

Email : [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

Site web : <http://www.mhe-sme.org>

**BULLETIN N° 6/2010**

**JUIN 2010**

Ce bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le Programme de la Communauté européenne pour l'Emploi et la Solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne. En n'aucun cas, la Commission n'est tenue responsable de l'utilisation faite des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison de l'UE pour la promotion de la Santé Mentale.

## TABLE DES MATIERES

I. SANTE MENTALE EUROPE .....	2
II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS .....	5
III. ANNÉE EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE .....	6

Notre mois a, une fois encore, été très chargé, notamment vers la fin.

Nous avons assisté à la conférence thématique de la Commission européenne intitulée « La Santé Mentale chez les personnes plus âgées », qui s'est tenue à Madrid. Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet un peu plus loin dans le présent Bulletin. Pendant la dernière table ronde, prélude à la conférence de clôture, des acteurs de domaines autres que la Santé Mentale tels qu'AGE Platform Europe, le Comité Permanent des Médecins Européens (CPME), le Comité de la Protection Sociale et d'autres encore, se sont vus demander d'expliquer comment ils allaient promouvoir la mise en œuvre des recommandations de la conférence. Nous nous réjouissons de recevoir le rapport détaillé de l'événement.

Nous avons assisté à la réunion biannuelle des membres de la Plateforme Sociale avec les Commissaires européens Andor et Reding ; à cette occasion, nous avons attiré leur attention sur les groupes vulnérables tels que les personnes ayant des problèmes de Santé Mentale.

Nous étions présents à la « 9<sup>ème</sup> Rencontre des personnes en situation de pauvreté » où l'un des ateliers était consacré au lien entre pauvreté et problèmes de Santé Mentale.

Ceci nous amène tout naturellement à la conférence annuelle de Santé Mentale Europe 2010 « Combattre la pauvreté – susciter l'espoir. Briser le cycle de la pauvreté et des problèmes de Santé Mentale », qui se tiendra à Bruxelles les 22 et 23 octobre. Les préparatifs avancent et le site web de la conférence, ainsi que le formulaire d'inscription, seront bientôt disponibles en ligne. Le discours d'ouverture sera prononcé par Christopher Prinz. Christopher Prinz est Analyste en chef à la Division Analyses et Politique de l'Emploi de l'OCDE. Il est actuellement à la tête de l'équipe qui travaille sur les *Défis de l'insertion des personnes ayant des problèmes de Santé Mentale sur le marché de l'emploi*. L'OCDE est l'Organisation européenne de coopération et de développement économiques.

SME fêtera son 25<sup>ème</sup> anniversaire le vendredi 22 octobre, à la fin de la première journée de sa conférence annuelle.

Les préparatifs pour le séminaire de développement des capacités ouvert aux membres de SME qui se tiendra le 21 octobre, la veille de la conférence annuelle, sont également en bonne voie. Le matin, nous aurons un débat sur « le développement des capacités des professionnels de la Santé Mentale et sur la participation des usagers des services de Santé Mentale ». L'après-midi, nous plancherons sur les stratégies de lobbying dans le secteur de la Santé Mentale. Le séminaire de développement des capacités sera suivi par l'Assemblée Générale annuelle de SME.

MERCI DE NOTER CES DATES DANS VOS AGENDAS. VOUS SEREZ AINSI ASSURES DE POUVOIR CELEBRER CET ANNIVERSAIRE EN NOTRE COMPAGNIE.

Mary Van Dievel, Directrice

## I. SANTE MENTALE EUROPE

### Nouvelles et activités de SME

#### **Lettre de SME aux chefs d'Etats et de gouvernements sur l'objectif de réduction de pauvreté et sur le handicap**

Avant le sommet européen des Chefs d'Etats et de gouvernements du 17 juin 2010, Santé Mentale Europe a envoyé une lettre aux leaders européens pour appeler à l'adoption d'un objectif contraignant de réduction de la pauvreté et au renforcement de la dimension handicap au sein de la stratégie politique générale.

SME a souligné que la pauvreté et l'exclusion sociale sont des violations de la dignité humaine et des droits fondamentaux, et ne devraient pas être tolérées dans l'Union Européenne. Par ailleurs, SME a appelé les leaders européens à adopter la proposition émise par la Commission européenne et fixant l'indicateur de pauvreté à 60% du revenu moyen, un indicateur qui est utilisé depuis de nombreuses années déjà dans le cadre de la Méthode ouverte de coordination (MOC) de l'UE mais aussi par EUROSTAT.

SME a aussi envoyé une lettre aux leaders européens pour soutenir la proposition du Forum européen des personnes handicapées d'insérer le Pacte européen des personnes handicapées dans la stratégie 2020 de l'UE. En effet, la stratégie 2020 de l'UE devrait veiller à ce que les personnes handicapées fassent l'objet d'une insertion sur le marché de l'emploi et aient accès à un enseignement complet et adapté. Pour atteindre ces objectifs, la stratégie 2020 de l'UE doit faire une claire référence aux personnes handicapées, notamment aux personnes ayant des problèmes de Santé Mentale, dans chacune de ses politiques. Cela aidera aussi les gouvernements nationaux à mieux mettre en œuvre les objectifs fixés par la stratégie 2020 de l'UE sur la croissance inclusive dans le cadre des objectifs et orientations nationaux.

*Si vous souhaitez de plus amples informations sur le travail de SME par rapport à la stratégie 2020 de l'UE, merci de contacter Astrid Mechel, chargée des affaires sociales chez SME, à l'adresse [astrid.mechel@mhe-sme.org](mailto:astrid.mechel@mhe-sme.org), ou Roselyne Bourgon, chargée des droits de l'homme chez SME, à l'adresse [roselyne.bourgon@mhe-sme.org](mailto:roselyne.bourgon@mhe-sme.org)*

#### **Document de prise de position de SME sur la Santé Mentale et le bien-être des aînés**

SME a publié récemment un document de position sur « La Santé Mentale et le bien-être des aînés ». Ce document, rédigé en vue de la Conférence thématique de haut niveau sur « la Santé Mentale et le bien-être des aînés » (voir article s'y référant dans le présent bulletin), met en lumière l'importance de promouvoir et de protéger la Santé Mentale à un âge plus avancé et présente quelques recommandations essentielles pour les professionnels et les décideurs politiques.

Vieillir en bonne santé physique et mentale est un droit pour tous les Européens. Affronter les problèmes de vieillissement et prévenir la douleur sont deux éléments fondamentaux d'une meilleure qualité de vie pour tous. Il faut redoubler d'efforts pour permettre à plus de personnes de vieillir en bonne santé mentale et en situation de bien-être, pour prévenir les éventuels problèmes de santé mentale et prendre des dispositions pour garantir l'accès à des soins et traitements d'excellente qualité pour tous ceux qui souffrent de problèmes de santé mentale. Maintenir une bonne santé mentale et assurer le bien-être sont deux manières de veiller à ce que nous, et ceux qui nous entourent, puissions vivre longtemps et en bonne santé une vie épanouie et heureuse. Dans le respect du Pacte européen pour la Santé Mentale et le Bien-être, SME appelle à agir pour améliorer la qualité de vie des aînés :

a) au niveau des politiques communautaires et nationales :

- En mettant en œuvre les principes d'une insertion active dans la mesure du possible,
- En développant des plans de pension souples,

- En prenant des mesures de promotion de la santé mentale et du bien-être,
- En menant des actions en soutien des familles et des personnes chargées des soins,
- En assurant la promotion de recherches sur la santé mentale et le bien-être chez les personnes plus âgées,
- En lançant des campagnes communautaires et nationales de conscientisation aux problèmes de santé mentale chez les seniors.

b) au niveau des communautés et de chaque individu :

- En formant les professionnels à certaines compétences spécifiques,
- En donnant des opportunités d'emploi aux aînés,
- En faisant la promotion d'une participation active des seniors à la vie de leur communauté, aux activités physiques, aux formations proposées,
- En aidant les aînés à donner un sens à leur vie et à poser leurs propres choix,
- En appuyant les efforts de communication, y compris chez les aînés atteints de démence,
- En posant un diagnostic précoce et en traitant le plus tôt possible la démence et les pathologies liées à l'âge.

*Si vous souhaitez lire le texte intégral du document de prise de position de SME, rendez-vous à l'adresse <http://www.mhe-sme.org/en/publications/mhe-position-papers.html>. Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter Mari Fresu, chargée des politiques de la santé pour SME, à l'adresse [mari.fresu@mhe-sme.org](mailto:mari.fresu@mhe-sme.org)*

### **Formation des Points focaux nationaux de SME terminée**

Santé Mentale Europe a terminé sa session de formations des Points focaux nationaux\* pour cette année. Cinq séances de formations ont été organisées entre février et juin 2010 à Ljubljana, Bucarest, Madrid, Stockholm et Tallinn. Ces formations ont rassemblé les représentants de 5 à 7 Points focaux nationaux. Les participants ont reçu des informations sur les derniers développements institutionnels et politiques de l'UE, notamment les conséquences du nouveau Traité de Lisbonne, la stratégie 2020 de l'UE et les changements au sein de la Commission européenne et du Parlement. Les séances de travail sur les derniers développements politiques dans les domaines de l'inclusion sociale, de la santé publique et des droits de l'homme ont été organisées sous forme d'ateliers où tous les participants pouvaient apporter leur contribution et leur expérience dans leurs domaines respectifs. En outre, lors de chaque formation, un expert en communication a été invité à présenter son savoir-faire en matière de stratégies de lobbying efficaces et ciblées sur les décideurs politiques. Des visites de sites ont été organisées à l'Hôpital psychiatrique Dr. Constantin Gorgos à Bucarest, à la Fundación Manantial – Réseau public d'aide sociale pour les personnes atteintes de problèmes de Santé Mentale à Madrid, à la Fountain House à Stockholm et au Centre pour la Santé Mentale de Tallinn.

Le matériel pédagogique destiné aux PFN sera posté sur le site web de SME au début du mois de juillet à l'adresse suivante : <http://www.mhe-sme.org/en/publications/reports-from-mhe-seminars-and-other-mhe-events.html>

*Pour de plus amples informations sur les Points focaux nationaux et sur les formations, merci de contacter Astrid Mechel, chargée des affaires sociales chez SME, à l'adresse suivante : [astrid.mechel@mhe-sme.org](mailto:astrid.mechel@mhe-sme.org)*

\* Les PFN sont les intermédiaires entre SME, ses membres et les autres acteurs nationaux ; ils interviennent a) lorsque l'information issue du niveau européen doit être diffusée au niveau national, régional et local, mais aussi b) lorsque SME a besoin de la contribution de ses membres actifs au niveau local, régional et national pour faire rapport au niveau européen à l'occasion de diverses consultations sur des sujets spécifiques.

## **Enquête de SME sur l'isolement et sur l'utilisation de la contrainte**

Dans le cadre de son Comité sur la Santé Mentale et les Droits de l'Homme, SME a préparé une enquête sur l'isolement et l'utilisation de la contrainte dans les pays de l'UE. Depuis le mois de mars, SME a reçu plusieurs contributions de ses membres.

SME tient à remercier tous ceux qui ont répondu, tout particulièrement ceux qui ont encouragé leurs autorités nationales et régionales à apporter une contribution à l'enquête. De plus, SME saisit ici l'occasion qui lui est donnée d'encourager ses membres à contacter des structures indépendantes tels que les services nationaux des ombudsmans pour obtenir des informations.

SME est particulièrement heureuse d'avoir reçu, entre autres, les réponses d'un hôpital suisse et du médiateur national de Chypre, qui a envoyé une contribution particulièrement détaillée.

*Si vous souhaitez de plus amples informations sur l'enquête sur l'isolement et l'utilisation de la contrainte, merci de contacter Roselyne Bourgon, coordinatrice du Comité de SME sur la Santé Mentale et les Droits de l'Homme, à l'adresse : [Roselyne.bourgon@mhe-sme.org](mailto:Roselyne.bourgon@mhe-sme.org)*

## **NOUVELLES DES ORGANISATIONS MEMBRES DE SME**

### **« The lonely society – la société solitaire » : un nouveau rapport de la Mental Health Foundation – Royaume-Uni**

Selon le nouveau rapport publié par la Mental Health Foundation, les relations humaines, qui sont essentielles à la santé et au bien-être, sont menacées par la vie moderne qui a tendance à isoler les gens les uns des autres et à générer la solitude. L'organisation caritative attire l'attention sur la solitude et sur les mesures que peuvent prendre les citoyens et les décideurs politiques pour combattre l'isolement. Le rapport souligne que chacun doit être conscient des problèmes de santé qui peuvent être liés à la solitude.

*Pour de plus amples informations, rendez-vous à l'adresse suivante :*  
<http://www.mentalhealth.org.uk/campaigns/loneliness-and-mental-health/>

### **Nouveau centre d'entraide à la Casa Della Cultura - Italie**

Le 13 mai, AISMe et le Réseau toscan des Utilisateurs, avec le soutien de la Région toscane, ont inauguré un nouveau centre d'entraide. Le but de cette démarche est de renforcer le rôle de l'auto-assistance psychiatrique et de faire prendre conscience de ce que sont la Santé Mentale et la solidarité. Vu que ce centre est le seul de ce type en Toscane, il aura la possibilité de transmettre des informations utiles sur ces questions au niveau local, au niveau national et au niveau international.

*Si vous souhaitez un complément d'information, merci d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : [aisme.sh@gmail.com](mailto:aisme.sh@gmail.com)*

### **Le Guide MIND sur « La police et la Santé Mentale » - Royaume-Uni**

MIND, l'une des principales organisations caritatives sur la Santé Mentale en Angleterre et au Pays de Galles, vient de publier un Guide intitulé « La police et la Santé Mentale : comment faire ce qu'il faut au niveau local ? » (« Police and mental health - How to get it right locally »). Ce document dresse l'inventaire des bonnes pratiques et donne des exemples de collaboration entre la police et les organisations du tiers secteur, notamment les organismes membres de MIND.

*Si vous souhaitez consulter le Guide, merci de suivre le lien ci-dessous :*  
[http://www.mind.org.uk/assets/0000/8587/Police\\_Guide.pdf](http://www.mind.org.uk/assets/0000/8587/Police_Guide.pdf)

## **Marche Mondiale des Femmes – France**

Les 12 et 13 juin, les représentantes du Club des Femmes d'Advocacy France ont participé à la Marche Mondiale des Femmes qui se déroulait à Montreuil en France. Les participantes ont ainsi pu attirer l'attention sur le thème de la violence contre les femmes et sur les conséquences du projet de loi sur l'hospitalisation sans consentement.

*Pour en savoir plus sur cette initiative, merci de contacter Martine Dutoit à l'adresse suivante : [siege@advocacy.fr](mailto:siege@advocacy.fr)*

## **II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS**

### **La Stratégie 2020 de l'UE adoptée par le Conseil européen**

Le 17 juin, le Conseil européen a adopté la Stratégie EU 2020, qui sera la stratégie socio-économique de l'Union Européenne pour les 10 années à venir. Cette Stratégie couvre toute une série de domaines politiques, notamment les domaines sur lesquels l'UE détient compétence législative tels que l'emploi, ainsi que les domaines sur lesquels son rôle est limité à une coordination intergouvernementale et à la fixation d'objectifs communs, tels que l'inclusion sociale et l'éducation. La Stratégie UE 2020 remplace la Stratégie de Lisbonne (adoptée en l'an 2000), qui n'a pas réussi à faire de l'UE « l'économie du savoir la plus dynamique dès 2010 ».

A l'occasion de la réunion de juin du Conseil, les chefs d'Etats et de gouvernements ont décidé de fixer pour objectif de « réduire de 20 millions le nombre de personnes menacées par la pauvreté » d'ici 2020. Chaque Etat membre peut choisir l'un des 3 indicateurs que sont « moins de 60% du revenu médian disponible dans le pays », « privations matérielles » et « ménages sans emploi » ; cet indicateur lui servira à mesurer l'ampleur de la pauvreté sur son territoire.

En outre, le Conseil a décidé d'augmenter le taux d'emploi des femmes et des hommes entre 20 et 64 ans à 75%, en incluant les jeunes, les travailleurs plus âgés et les travailleurs peu qualifiés. Les leaders européens ont également décidé de réduire le taux d'abandons de scolarité à moins de 10% (par rapport au taux actuel de 15%) et de faire passer à 40% au moins le nombre de réussites d'un cursus de formation supérieure pour les 30 à 34 ans.

### **Le Pacte européen pour la Santé Mentale et le Bien-être est à présent disponible en 22 langues**

Santé Mentale Europe est heureuse de vous informer que le Pacte européen pour la Santé Mentale et le Bien-être est à présent disponible en 22 langues.

Le Pacte trouve son fondement dans le potentiel de l'UE à informer, à promouvoir les bonnes pratiques, à encourager l'action des Etats membres et des acteurs de terrain, et à aider à relever les défis communs tout en réglant les problèmes d'inégalités en matière de santé. Ce Pacte rassemble les institutions européennes, les Etats membres, les acteurs des divers secteurs concernés et les personnes menacées d'exclusion pour des raisons de Santé Mentale, ainsi que la communauté des chercheurs chargée de promouvoir bien-être et bonne santé mentale.

Lancé en juin 2008, le Pacte fut d'abord disponible en trois langues (anglais, français et allemand), ce qui était de toute évidence une barrière à une mise en œuvre efficace au niveau national et au niveau local.

*Si vous souhaitez télécharger le document, merci de suivre le lien suivant : [http://ec.europa.eu/health/mental\\_health/policy/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health/mental_health/policy/index_en.htm)*

### III. ANNÉE EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

2010 est l'Année européenne de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale. Les objectifs principaux sont: sensibiliser l'opinion publique autour de ces thématiques et renouer l'engagement de l'UE et de ses Etats membres dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'année européenne 2010 vise à éliminer les stéréotypes et les perceptions collectives sur la pauvreté pour s'assurer que tout le monde aient un rôle actif au sein de la société. SME a créé une nouvelle section pour sensibiliser au lien existant entre la santé mentale et la pauvreté.

Des recherches ont démontré le lien évident entre la santé mentale et la pauvreté. Les personnes exposées à la pauvreté sont particulièrement vulnérables aux problèmes de santé mentale. Les difficultés financières ou le manque de travail ont un impact négatif sur leurs contacts sociaux. En outre, dans leur vie quotidienne, elles sont dominées par un manque de reconnaissance personnelle et par la peur de l'avenir.

Vous pouvez visiter le site web de l'Année européenne 2010 à l'adresse [www.2010againstpoverity.eu](http://www.2010againstpoverity.eu)

#### **Nouvelle enquête Eurobaromètre sur les répercussions sociales de la crise économique**

Dans le contexte de crise économique, la Direction générale Emploi, Affaires sociale et Egalité des chances a décidé de sonder régulièrement l'opinion publique quant aux répercussions sociales de ladite crise. Le dernier rapport en date est de mai 2010. Les éditions précédentes remontaient à juillet 2009, décembre 2009 et mars 2010.

Dans le dernier sondage, un Européen sur six faisait état de difficultés à payer des factures de la vie courante, à acheter nourriture et autres produits de consommation usuels au moins une fois au cours de l'année écoulée, et 20% des sondés ont déclaré avoir du mal à tenir leurs engagements en matière de crédit au moment de l'enquête (mai 2010). 3% des personnes interrogées se sont déclarées en retard de paiement de factures et en défaut de remboursement de crédit, alors que 2% confirmaient vivre de réelles difficultés financières.

3 Européens sur 10 ont déclaré avoir plus de mal à supporter les frais de soins de santé, de garde d'enfant ou de soins de longue durée au cours des 6 derniers mois : 11% ont senti que leur situation était devenue « bien plus difficile » et 18% sont d'avis que leur situation est devenue « un peu plus difficile ».

Tout comme en mars 2010, 18% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles craignaient de ne pas garder leur emploi dans les 12 prochains mois, alors que 49% déclaraient qu'il y avait fort peu de chance, voire aucune chance, qu'elles puissent retrouver un emploi dans les six mois, si elles venaient à être licenciées.

Le texte intégral de l'enquête est disponible à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/flash/fl\\_289\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_289_en.pdf)

Vous désirez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME ?

*Veillez envoyer vos contributions à [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)*